



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 71793

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'absence de représentation des retraités et des associations ou syndicats qu'ils ont constitués pour défendre leurs intérêts dans les instances sociales qui réunissent les partenaires sociaux et qui traitent de sujets les concernant, que la compétence de ces organismes soit consultative, gestionnaire ou décisionnelle. Cette représentation des retraités dans ces organismes permettrait que leur avis soit pris en compte alors même qu'y est décidée la politique générale des régimes de retraites quels qu'ils soient. Il lui demande quelle solution est envisagée pour permettre aux retraités de siéger dans l'ensemble des instances sociales qui les concernent.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71793

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 141